

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des affaires législatives présente son premier rapport :

Réunions :

Le Comité s'est réuni au Palais législatif :

- le 23 janvier 2017 (deuxième session de la quarante et unième législature);
- le 19 janvier 2018 (troisième session de la quarante et unième législature).

Questions à l'étude :

- Le rapport annuel du Bureau du protecteur des enfants pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016;
- le rapport annuel du Bureau du protecteur des enfants pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017.

Composition du Comité :

Réunion du 23 janvier 2017 :

- M. le *ministre* FIELDING;
- M^{me} FONTAINE;
- M^{me} GUILLEMARD (présidente);
- M. KINEW;
- M. LAGASSÉ (vice-président);
- M^{me} LAMOUREUX;
- M. MARTIN;
- M^{me} MORLEY-LECOMTE;
- M. SMITH;
- M. WIEBE;
- M. YAKIMOSKI.

Réunion du 19 janvier 2018 :

- M. ALLUM;
- M^{me} la *ministre* COX;
- M. le *ministre* FIELDING;
- M^{me} GUILLEMARD (présidente);
- M. LAGASSÉ;
- M^{me} MARCELINO (Logan);
- M. MICKLEFIELD;
- M^{me} MORLEY-LECOMTE;
- M. NESBITT;
- M^{me} SMITH (Point Douglas).

Le Comité a élu M. NESBITT à la vice-présidence.

Personne étant intervenue pendant la réunion du 23 janvier 2017 :

M^{me} Darlene MacDonald, *protectrice des enfants*

Personne étant intervenue pendant la réunion du 19 janvier 2018 :

M^{me} Daphne Penrose, *protectrice des enfants*

Rapport étudié et adopté :

Le Comité a examiné le rapport annuel du Bureau du protecteur des enfants pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016 et l'a adopté sans modifications.

Rapport étudié, mais non adopté :

Le Comité a examiné le rapport annuel du Bureau du protecteur des enfants pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017, mais ne l'a pas adopté.

La présidente,

M^{me} GUILLEMARD

Le 19 janvier 2018